



# Assemblée générale

Distr. limitée  
10 juin 2013  
Français  
Original : anglais

---

## **Groupe de travail spécial officieux à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale**

New York, 19-23 août 2013

### **Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Organisation des travaux.
4. Examen des questions liées à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale, en particulier, prises individuellement et dans leur ensemble, les questions concernant les ressources génétiques marines, y compris celles liées au partage des retombées de l'exploitation de ces ressources, des mesures telles que les outils de gestion par zone, y compris des aires marines protégées, les évaluations d'impact sur l'environnement, le renforcement des capacités et le transfert de technologie marine, dans le cadre du processus lancé par l'Assemblée générale dans sa résolution 66/231 et compte tenu des débats de la réunion du Groupe de travail de 2012 et de l'apport des ateliers intersessions tenus en application du paragraphe 182 de la résolution 67/78 de l'Assemblée.
5. Recensement des lacunes et des perspectives en vue de la mise en place effective d'un cadre juridique relatif à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, dans le cadre du processus lancé par l'Assemblée générale dans sa résolution 66/231 et compte tenu du paragraphe 162 du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable intitulé « L'avenir que nous voulons » et du paragraphe 181 de la résolution 67/78 de l'Assemblée générale.
6. Examen et adoption des recommandations qui seront présentées à l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session.
7. Questions diverses.
8. Clôture de la réunion.

